

DE LA THESE : de la définition à l'encadrement et à soutenance

Procédure de définition de l'avant projet de thèse

- 1) L'avant projet de thèse est un exercice crucial. Il n'est pas autodidacte où un doctorant, seul ou en rencontre informelle avec un autre professeur ou spécialiste, élaborait son texte ; il est obligatoirement défini sous l'accompagnement de la direction de l'Ecole Doctorale de DPHU durant un séminaire de Méthodologie Avancée.
- 2) La définition d'un Avant-projet de thèse se déroule dans des temps forts suivants :
 - a) Les inscrits sont tous mis ensemble, selon la cohorte et selon les régions, des sans distinction de discipline (interdisciplinarité), où chacun explique, d'intuition quel est son problème et question de recherche, ses objectifs et son cadre logique méthodologique, étudiants par étudiants ;
 - b) Durant la période de la définition de la thèse et de la rédaction de l'avant projet de thèse, les doctorants reçoivent, en commun, les modules de méthodologies avancées leurs permettant d'approfondir leurs outils méthodologiques en générale et les méthodes impliquées dans leurs sujets de recherches.
 - c) Un temps court de rédaction partielle ou de mise en forme des éléments discutés et arrêtés pendant la séance introductive ;
 - d) Une séance en plénière en présence de tous les doctorants et les professeurs désignés où le candidat fait un exposé de son avant projet de thèse et enregistre les remarques et les critiques des participants ;
 - e) Une soutenance de l'avant projet de thèse devant le jury présétiel et par vidéo conférence, en présence de tous les doctorants, un à un, suivie des observations ;
 - f) En cas des étudiants de Master professionnel qui doivent passer en Master recherche, l'avant projet de thèse est en même temps une dissertation de passage a master de recherche, environ de 50 à 60 pages.

Rédaction d'un avant projet de thèse

L'avant- projet de thèse est rédigé suivant le canevas suivant :

1. Titre de la thèse
2. Introduction
3. Problématique (position du problème)
4. Question de recherche
 - a. Question générale
 - b. Questions spécifiques
5. Objectif de recherche
 - a. Objectif général
 - b. Objectifs spécifiques



6. Hypothèse de recherche
 - a. Hypothèse générale (si possible)
 - b. Hypothèses spécifiques
7. Méthodologie
 - a. Site et justification
 - b. Population et justification
 - c. Méthodes de collectes de données
 - d. Techniques de collectes des données
 - e. Méthodes d'analyse et d'interprétation des données
 - f. Techniques de présentation et d'analyse des données
 - g. Contraintes épistémologiques (si possibles)
8. Fiche de lecture
9. Bibliographie indicative
10. Parrain (s) de la thèse : Lettre d'intention du Parrain de la thèse ; il peut être une personne physique ou morale qui pourra exploiter la thèse une fois terminée.
11. L'étudiant prépare un document en Word qui sera soumis au jury d'évaluation ;
12. L'étudiant prépare un document en power point qu'il présentera en 10 minutes.

Encadrement de la thèse

- 1) Chaque thèse se déroule dans son environnement propre : laboratoire d'accueil, université d'accueil, entreprise, etc. Les acteurs sont multiples : le(s) directeur(s) de thèse, le responsable de formation doctorale, le directeur d'unité de recherche, l'encadrant en entreprise, le directeur de l'École doctorale, etc.
- 2) Les codirections (cotutelles incluses) peuvent impliquer 2 ou 3 directeurs. Dans ces configurations de directions, il est demandé d'être expressément attentif au rôle et à l'implication de chacun des codirecteurs notamment lorsqu'ils sont trois.

Directeur ou co-directeur de thèse

- 1) Pour être proposé directeur ou co-directeur de thèse, il faut remplir les conditions suivantes :
 - a. Etre titulaire du grade de Dr, PhD et avoir une expérience d'au moins trois ans dans l'enseignement supérieur ;
 - b. Avoir fait preuve des aptitudes à la recherche, à la publication et à la disponibilité aux étudiants chercheurs ;
- 2) La direction de l'Ecole se charge d'assurer les premiers contacts entre le candidat et son directeur et co-directeur de thèse.

Laboratoire d'accompagnement de thèse



- 1) Le laboratoire d'accompagnement de thèse est un cercle entre doctorants sous l'accompagnement des nouveaux docteurs de DPHU et d'autres doctorants plus avancés en recherche pour échanger sur les états d'avancement de leurs thèses ;
- 2) Ce cercle se réunit régulièrement tous les derniers samedis du mois ;
- 3) l'agenda est communiqué au préalable à la direction de l'école doctorale pour approbation ;
- 4) la session peut inclure d'autres professeurs de DPHU par zoom conférence.

Les activités sont :

- 1) La projection de l'état d'avancement de la thèse, suivi des discussions. Le candidat, pour éviter des débats sans fins, n'est pas tenu de répondre aux questions, mais de les intégrer, s'il le juge pertinentes, dans sa thèse. Par interdiction, en aucun cas, ces sessions ne peuvent se substituer ni au jury de passage de niveau, ni au travail du superviseur. Aucun doctorant ne peut ni changer, ni modifier, même légèrement, le thème de sa thèse.
- 2) L'organisation des séminaires sur la méthodologie de recherche, la rédaction d'article, les projections sur les lieux des conférences doctorales,

Mobilité des doctorants

L'encadrement de la thèse se tient au principe de la mobilité des doctorants, à travers notamment les pratiques suivantes:

1. Chaque doctorant doit se trouver un Parrains, une institution qui est intéressé par la thèse, qui le suivra, qui pourra utiliser les résultats;
2. La thèse doit présenter des ouvertures régionales. Ces ouvertures régionales font objet des conférences doctorales en dehors de son pays et champ de sa recherche ;
3. Conférences doctorales dans des centres universitaires en dehors de leurs pays;
4. Les soutenances des thèses dans des centres universitaires en dehors de leurs pays.

Unité de recherche (laboratoire)

- 1) Le doctorant est obligatoirement rattaché à une unité de recherche ou une entreprise qui accepte de parrainer la thèse.
- 2) Le directeur de l'École doctorale veille à ce que le projet de formation de chaque doctorant soit compatible et cohérent avec l'obtention du diplôme de docteur tel qu'il est promu au DPHU. Il valide l'évolution de ce projet annuellement jusque à la présentation des travaux de recherche lors de la soutenance de la thèse devant un jury dûment composé et désigné.

Moyens pédagogiques

- 3) L'École doctorale assure les moyens pédagogiques principalement basés sur l'internet, les plates-formes d'enseignement par vidéo conférence et l'encadrement personnalisé de chaque doctorant.



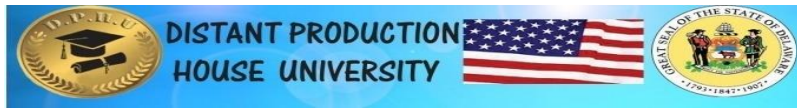
- 4) Les cours et les séminaires sont en ligne, souvent par des zoom-conférences, tandis que les ateliers de dissémination des travaux en cours de recherches doctorales, les contacts avec les superviseurs locaux et les soutenances des thèses sont organisés dans des Centres Universitaires régionaux de proximité avec l'étudiant.

Engagement mutualisé des parties prenantes dans la thèse

- 1) La thèse est l'aboutissement d'un travail de recherche à la fois original et formateur, dont la faisabilité s'inscrit dans le délai prévu. Le choix du sujet de thèse repose sur un libre accord entre le doctorant et la direction de l'Ecole doctorale.
- 2) Le directeur de thèse ou les codirecteurs, sollicités en raison d'une maîtrise reconnue du champ de recherche concerné, doivent aider le doctorant à dégager le caractère novateur dans le contexte scientifique et s'assurer de son actualité : ils doivent également s'assurer que le doctorant fait preuve d'autonomie et d'esprit d'innovation.
- 3) Le doctorant, quant à lui, s'engage sur un temps et un rythme de travail. Il a, vis-à-vis de son Promoteur et/ou directeur de thèse, un devoir d'information quant aux difficultés rencontrées et à l'avancement de sa thèse. Il doit faire preuve d'initiative et d'exemplarité dans la conduite de la recherche.

Du suivi du doctorant et de la formation

- 1) Le dispositif de suivi du doctorant comprend le suivi assuré par le directeur, le co-directeur et les services de suivi des thèses de l'Ecole Doctorale.
- 2) L'école doctorale propose des activités destinées à conforter la culture scientifique des doctorants, à favoriser leur ouverture internationale, à permettre aux doctorants de développer leur esprit critique et d'innovation, d'interdisciplinarité et complémentarités des connaissances et des domaines de recherches, de transfert des connaissances dans des projets d'intérêt collectif, de logique et éthique d'exposition et d'argumentation dans la diversité.
- 3) L'Ecole doctorale apporte aux doctorants des cadres de collaboration et d'échange avec les groupes, centres de recherche et entreprises.
- 4) A l'issue des rencontres régionales dans un centre universitaire de proximité du doctorat et partenaire de l'Ecole doctorale, un rapport de l'état d'avancement rédigé par le doctorant et approuvé par son directeur ou co-directeur est remis à la direction de l'Ecole doctorale.
- 5) L'inscription des doctorants doit obligatoirement être renouvelée au début de chaque année universitaire sur base d'un rapport annuel sur l'état d'avancement des travaux du doctorant et des éventuelles difficultés rencontrées et les solutions mises en œuvre ou envisagées.
- 6) Durant la formation, tout candidat, de préférence à la deuxième ou troisième année de sa formation, doit publier au moins un article dans une revue scientifique recommandée ou faire une communication dans une conférence aussi recommandée.



- 7) Pour passer d'une année à une autre, le candidat doit avoir réuni toutes les conditions définies dans le calendrier annuel de l'Ecole doctorale, comprenant principalement les modules, les exposés oraux et la rédaction par le doctorant d'une synthèse de tout ou partie de ses premiers travaux ainsi que la publication des articles prévus.
- 8) Le suivi de la thèse par la direction de l'Ecole doctorale en accord les étudiants, les directeurs et codirecteur comprend des activités suivantes :

Activité 1 : Préparation et tenue de la Conférence doctorale

Le sujet de la conférence doctorale doit être en accord avec le titre du projet de thèse doctorale ; la conférence est organisée dans des centres universitaires de proximité des étudiants ; il regroupe obligatoirement tous les doctorant(e)s, selon les régions, sous la coordination du Directeur de l'Ecole Doctorale, en présence des professeurs de l'équipe doctorale des domaines des recherches où sont inscrits les doctorants.

La présentation dure 20 minutes et elle est suivie des débats où le conférencier doctorant fait preuve du contrôle de son domaine de recherche. Les textes de communication sont publiés dans la revue scientifique de DPHU. La rédaction du texte de communication doit être en document Word, avec une bibliographie sommaire.

Il est à noter qu'une conférence doctorale dans un campus universitaire est très exigeante et qu'elle doit répondre à un certain nombre de critères : l'originalité soutenue par l'état des recherches antérieures existantes sur le sujet, la scientificité garantie dans les questionnements et les méthodes et l'habileté dans la communication orale d'un texte écrit, ...

Séminaire spécialisé

Les Séminaires spécialisés sont spécifiques à chaque doctorant (e), selon son thème. Ils ne doivent pas dépasser deux. Sont des thématiques scientifiques approfondies dont le doctorant a besoin pour la maîtrise de son domaine et de son sujet de thèse doctorale.

Session sur l'état d'avancement de recherche doctorale

La Session sur l'état d'avancement de recherche doctorale est organisée dans des centres de proximité des étudiants ; elle regroupe obligatoirement tous les doctorant (e)s, selon les régions, sous la coordination du Directeur de l'Ecole doctorale, en présence des professeurs de l'équipe doctorale des domaines des recherches où sont inscrits les doctorants. La présentation dure 20 minutes et elle est suivie des débats où le doctorant fait preuve du contrôle de son sujet et témoigne de son avancement dans la recherche selon le calendrier académique préétablie.

A cette étape, le doctorant présente au moins et obligatoirement la revue de la littérature sur son sujet, la bibliographie spécialisée sur son sujet, les méthodes et les techniques utilisées, les données collectées et une ébauche d'analyse des résultats.



Il est déjà supposé que dès l'approbation du projet de thèse, l'étudiant, sous la supervision de son directeur de recherche, a déjà et continue la rédaction jusqu'à la soutenance.

Canevas de rédaction de l'avant projet de thèse

La rédaction de l'avant projet de thèse obéit obligatoirement au canevas suivant :

1. Titre de la thèse
2. Introduction
3. Problématique (position du problème)
4. Question de recherche
 - a. Générale général
 - b. Questions spécifiques
5. Objectif général
 - a. Objectif général
 - b. Objectifs spécifiques
6. Hypothèse de recherche
 - a. Hypothèse générale (si possible)
 - b. Hypothèses spécifiques
7. Méthodologie
 - a. Site et justification
 - b. Population et justification
 - c. Méthodes de collectes de données
 - d. Techniques de collectes des données
 - e. Méthodes d'analyse et d'interprétation des données
 - f. Techniques de présentation et d'analyse des données
 - g. Contraintes épistémologiques (si possibles)
8. Fiche de lecture
9. Bibliographie indicative
10. Parrain (s) de la thèse : Lettre d'intention du Parrain de la thèse ; il peut être une personne physique ou morale qui pourra exploiter votre thèse

-Présenter en document Word qui sera soumis au jury d'évaluation

-Préparer un document power point que vous allez présenter en 10 minutes

Plan général de rédaction de thèse

PAGE TITRE



Distant Production House University (DPHU)
www.dphu.org

ECOLE DOCTORALE

Cotutelle Internationale de Thèse
Co-diplomation

(Titre)

Thèse de Doctorat (PhD) présentée et soutenue en vue de l'obtention du
Diplôme de Docteur (PhD) en ...(votre option)

Par

(votre nom et prénom)

Sous la direction de :

(Dr) Prof

Université de

Date et lieu :

La rédaction de la thèse obéit au canevas suivant :

RESUME

ABSTRACT EN ANGLAIS

SOMMAIRE

CHAPITRE 1 : INTRODUCTION GENERALE

1. Contexte, constant et problématique (problème général, problème spécifique, concepts, variables et organisation des variables);
2. Cadre théorique et épistémologique de la question étudiée
3. Etat des connaissances actuelles sur le sujet et originalité;
4. Question précise et unique (une) de recherche qui peut être décomposée en sous questions, mais en nombre raisonnable (3-5)
5. Objectif général de la recherche ;
6. Objectifs spécifiques de la recherche ;
7. Hypothèses de la recherche ;
8. Délimitations de la recherche (rapport au sujet et rapport au temps et espace), mais pas trop locales pour ne pas permettre des ouvertures sous régionales, régionales ou continentales (Afrique).

CHAPITRE 2 : REVUE DE LA LITTERATURE

1. Littérature théorique

- a. Définition des concepts-clés
- b. Littérature appliquée aux dilemmes et questions managériaux, et a chaque question de recherche ; vous pouvez développer plusieurs sous points ou paragraphes si vous le jugez pertinent.

2. Littérature empirique

- a. Ce chapitre revoit tous les travaux (recherches, thèses, journaux, articles,...) faits en rapport avec votre recherche. Cette revue est faite de manière intelligente et critique, tout en montrant les objectifs qu'avez leurs auteurs, les méthodologies utilisées et les principaux résultats. Vous devez parvenir à montrer votre appréciation, à montrer ou se trouve les lacunes pour répondre a votre sujet, à motiver alors pourquoi vous entreprenez votre recherche spécifique.
- b. Cadre conceptuel et théorique de l'étude
- c. Revue des variables de l'étude (variables indépendantes et dépendantes)
- d. Cadre conceptuel et théorique (visualisation du modèle d'arrangement des variables indépendantes pour générer la variable dépendante qui est l'objectif de l'étude)
- e. Théories existantes pour expliquer ou prédire les relations entre les variables indépendantes et la variable dépendante.

CHAPITRE 3 : METHODOLOGIE

1. Méthodes et techniques de collecte des données
 - a. Méthodes
 - b. Techniques
2. Population et échantillonnage

3. Méthodes et techniques d'analyse et d'interprétation des données
 - a. Tech Méthodes
 - b. Techniques
4. Protocole expérimental (pour les sciences, ingénierie et technologies)

CHAPITRE 4 : PRESENTATION ET ANALYSE DES RESULTATS

Ce chapitre comprend des sous points qui se réfèrent aux thématiques des résultats de la recherche, relativement au thème traité.

CHAPITRES 5 : DISCUSSION DES RESULTATS

CHAPITRE 6 : PROJET D'EXPLOITATION DE LA THESE

CONCLUSION ET RECOMMANDATION

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

Article 32 : plan de rédaction avec explications

N°	PLAN	CRITERES DE VALIDITE
1	Titre de la thèse	<ul style="list-style-type: none"> -Qu'il soit formulé en des termes précis, de sorte qu'en le lisant, l'on saisisse exactement l'enjeu et l'objectif ; -Qu'il soit observable et démontrable ; -Qu'il soit limité dans l'espace et dans le temps, si possible ; -Qu'il corresponde à votre domaine (option), de sorte qu'en le lisant, l'on saisisse à quelle domaine (option), il appartient
2	Introduction	Situez le plus précis possible le contexte de votre étude
3	Problématique (Position du problème)	<ul style="list-style-type: none"> -Qu'elle indique clairement et distinctement les variables -Que ces variables soient mises en relations (de dépendance, de variance, causalité) ; -Qu'elle clarifie l'état de la question et la nécessité d'une nouvelle recherche ; -Qu'elle indique les recherches faites sur le sujet et montre la nécessité d'une nouvelle recherche -Formulez alors, de façon expressive, l'originalité de votre recherche.

4	Question de recherche	a) Question générale	-Qu'elle corresponde exactement avec le titre de la thèse ; -La formulation consiste à convertir le titre en question Exemple, à la thèse intitulée : « Conditions socio économiques de maintenir des jeunes dans leurs villages », la question serait : « Quelles sont les conditions socioéconomiques de maintenir des jeunes dans leurs villages ? »
		b) Questions spécifiques	-Qu'elles épuisent tous les aspects de la question générale ; -Qu'elles soient observables ; -Qu'elles soient en nombre raisonnable, suivant la complexité de la question, peut-être entre 3 et 5
5	Objectifs de recherche	a)Objectif général	-Qu'elle corresponde exactement avec le titre de la thèse ; -La formulation consiste à convertir le titre en objectif. Exemple, à la même thèse intitulée : « Conditions socio économiques de manient des jeunes dans leurs villages », l'objectif général serait : « Etudier les conditions socioéconomiques de maintien des jeunes dans leurs villages ? ».
		b) Objectifs spécifiques	Qu'ils épuisent tous les aspects de la l'objectif général ; -Qu'ils soient observables et qu'en les lisant l'on puisse sentir les méthodes qui seront utilisées ; -Qu'ils soient en nombre raisonnable, suivant la complexité de la question et qu'ils correspondent exactement avec les questions spécifiques.
6	Hypothèse de recherche	a)Hypothèse générale (si possible)	-Qu'elle soit une réponse provisoire à la question générale ; -Qu'elle corresponde à l'objectif général -Qu'elle soit alors formulée en mode conditionnel
		b)Hypothèses spécifiques	-Qu'elles soient des réponses provisoires vérifiables (théoriquement ou expérimentalement) aux questions spécifiques dont elles correspondent ;

			-Qu'elles soient formulées en mode conditionnel
7	Revue de la littérature	Littérature théorique	-Qu'elle clarifie le domaine de votre étude, les théories et les méthodes y impliquées, mais en rapport avec le sujet de thèse ; -Qu'elle définisse les concepts techniques impliqués dans la formulation de votre thèse ; -Qu'elle rende votre thèse de plus en plus claire, maîtrisée, théoriquement contrôlable.
		Littérature empirique	Qu'elle fasse état des lieux des savoirs et des connaissances sur la question (votre thèse) en se référant aux recherches, écrits et publication sur votre sujet de recherche
8	Méthodologie	Site et justification	-Description du site en rapport avec le sujet de votre thèse et localisation géographique de votre milieu de recherche (si possible avec des cartes) ; -Que le choix du site soit justifié.
		Population et justification	-Que votre univers d'enquête soit précis et justifié Il s'agit ici de la population totale d'où vous allez tirer les échantillons de votre recherche -Quelle soit adéquate avec tous vos objectifs, questions et hypothèses de recherches
		Méthodes de collectes de données	Sont par exemples des observations, des tests, des documentations, ...Que les méthodes précisent et s'accompagnent de l'identification des données à collecter. Exemple, un questionnaire sur, ... à l'adresse de ... ; une documentation sur ... ; des tests de ...
		Techniques de collectes des données	Elles sont des instruments utilisés, comme un questionnaire, des appareils
		Méthodes d'analyse et d'interprétation des données	-Qu'elles soient clairement identifiées et brièvement expliquées ; Qu'elles soient des croisements des méthodes quantitatives (si possible) et qualitatives -Qu'elles soient adéquates aux thématiques de votre recherche
		Techniques de présentation et	Elles sont des instruments, comme des graphiques, des logiciels ...

		d'analyse des données	
		Protocole d'expérimentation et de dissimulation des résultats	Ce protocole concerne essentiellement les recherches en sciences, ingénierie et technologies
		Contraintes épistémologiques (si possibles)	-Certains sujets sont difficiles, pour l'inexistence ou insuffisances des théories y relatives, pour leurs caractères tabous ou discrets, pour leurs dangers, ... ; -Certaines données sont relatives aux climats, aux équipements et autres conditions environnementales ; Signalez ces contraintes et indiquez comment vous les surmonter. Ces contraintes épistémologiques sont des valeurs ajoutées à votre travail.
	<i>Qu'il existe des liens entre : le titre, la et les questions de recherches, le et les objectifs, le et les hypothèses, le site, la population, l'échantillon, les méthodes et techniques de recherche afin de s'assurer d'une parfaite cohérence de la thèse.</i>		
9	Présentation, analyse et des données (des résultats)	-Identifiez vos répondants, que les éléments ou catégories d'identification soient pertinents par rapport à votre thèse ; -Que les variables dépendantes et indépendantes soient mises en évidence et que leurs relations soient expliquées. Si « A » cause ou produit « B », que l'analyse montre par quel mécanisme A cause B. -Que le plan de présentation et d'analyse se conforme aux différents objectifs de votre thèse ; -Utilisez, si possible, les tableaux, les graphiques, les cartographies, ... -Analysez et interprétez vos données à la lumière aussi des idées de votre revue de littérature	
10	Discussion des résultats	-Clarifiez les rapports entre vos hypothèses et vos résultats. -La thèse a-t-elle été suffisamment étudiée ? les objectifs sont-ils atteints ? Vous pouvez éventuellement élaborer, à partir des résultats, un modèle ou schéma ou protocole d'action ou d'intervention.	
11	Projet d'exploitation de la thèse	Vous pouvez élaborer un modèle d'exploitation des grandes conclusions de la thèse	

11	Conclusion et recommandation	Conclusion	-Qu'en lisant votre conclusion, l'on saisisse toute la thèse : les questions, les objectifs, les méthodes, les déroulements et les résultats. -Que le nombre des pages de la conclusion soient raisonnables (ni trop, ni trop peu)
		Recommandations	Qu'elles soient réalisables ; qu'elles relèvent de vos résultats et grandes conclusions. Vous pouvez par exemple, les formuler de la sorte : vue que nous recommandons ...
	Bibliographie	Qu'elle respecte les règles et les normes	
	Annexes	Votre questionnaire	Vous aviez préparé votre questionnaire pour le travail de terrain. En rappel, que votre questionnaire épuise la complexité de vos objectifs, questions et hypothèses de recherche. Qu'il indique les parties de la thèse concernées et les personnes à qui il est adressé. Formulez-les comme suit : Questionnaire sur ... à l'adresse de
		Vos articles publiés ou acceptés pour la publication	Uniquement les articles en rapport avec votre thèse
		Lettre d'intention du Parrain de la thèse	Une personne physique ou morale qui pourra exploiter votre thèse

CHAPITRE 7: CONDITIONS ET PROCÉDURES DE LA SOUTENANCE

Article 34 : Conditions de soutenance

Pour être autorisé à soutenir, le doctorat doit avoir :

- 1) Valider tous les cours et séminaires inscrit à son programme
- 2) Présenter au moins une conférence doctorale
- 3) Participer dans un Laboratoire de recherche
- 4) Publier au moins deux articles en rapports avec sa thèse
- 5) S'être acquitté de toutes les conditions financières

Critères d'évaluation



Pendant l'évaluation, le jury tient compte des éléments suivants. Ces éléments sont indiqués pour servir au candidat une meilleure préparation :

Pour le fond,

1. Pertinence du sujet (utilité pour la santé publique, la recherche, l'enseignement)
2. Introduction et la problématique
3. Les questions et les hypothèses bien formulées, les objectifs clairement précisés
4. Matériel et méthodes :
 - Sélection du matériel de travail : Critères d'inclusion et taille de l'échantillon, Critères de non inclusion, Critères d'exclusion ;
 - Description du protocole : précision du temps, du lieu, de durée, de la technique, des paramètres, des machines utilisées... ;
 - Critères de choix des méthodes bien énoncés ;
 - Description des méthodes statistiques.
5. Méthodologie : surtout les choix et les justifications de votre univers d'enquête, population, échantillon, méthodes et techniques de collectes et d'analyse des données
6. Tous les résultats et uniquement les résultats :
 - Pas de commentaires des résultats dans ce chapitre
 - Tableaux et figures informatifs sans redites avec le texte
 - Absence d'erreurs dans les additions
 - Présentation respectant la chronologie des résultats
 - Absence de données marginales (résultats hors objectifs)
 - Utilisation adaptée des tests statistiques
7. Discussion adaptée aux résultats (Commence par la conclusion: résultat principal et son implication ;
 - Forces et faiblesses de la méthode du travail (limites méthodologiques, biais, critiques des résultats ;
 - Forces et faiblesses des résultats de quelques auteurs ; -Interprétation des résultats et hypothèses ;
 - Changements et recommandations proposés ; Absence d'erreurs entre textes de la discussion et tableaux et figures
8. Conclusions de la thèse : regroupant les synthèses (conclusions) des différents chapitres + recommandations
Conclusion répondant aux objectifs du travail
9. Références : récentes et actualisées internationales et nationales, thèses et mémoires ; appel cohérent des références dans le texte

Pour la forme,



10. Page de couverture conforme aux recommandations de l'École, Interligne 1,5, police taille 11, marge suffisante et homogène dans toute la thèse, pagination correcte avec table des matières cohérente (numérotation, chapitres) ;
11. Tableaux et figures numérotés et légendés et Appel cohérent des tableaux et figures dans le texte ;
12. Présentation globale du travail, qualité de la rédaction : respect des temps des verbes, orthographe acceptable, absence d'erreurs de style (elliptique, télégraphique, expressions creuses, émotionnelles) ;
13. Répartition équilibrée des chapitres : méthodologie et résultats \approx 50% et discussion \approx 30% de la thèse ;
14. Transcription des références conformes aux règles ;
15. Résumé : Respect de la longueur (350 mots) ; la dernière phrase informe sur la conclusion principale du travail
16. Exposé Power Point, tenue, sérénité, respect, confiance en soi, réponses aux questions du jury

Procédures de soutenance

- 1) Le directeur de la thèse rédige un rapport de dépôt de thèse décrivant le parcours de recherche doctorale du candidat, les grandes questions qu'il s'est posées, les méthodes et les techniques de recherche, les principaux. Le rapport termine par une note de recommandation au dépôt de thèse pour les procédures suivantes pouvant aboutir à la soutenance.
- 2) Le directeur de l'École doctorale soumet le texte de thèse dûment rédigé aux examinateurs externes pour avis et leurs rapports déterminent la soutenance immédiate ou d'abord l'intégration des nouvelles observations et corrections
- 3) La soutenance est publique et est organisée dans un centre universitaire/Pôle de DPHU dans un autre pays que celui du doctorant pour respecter le principe de la mobilité et des expériences y relatives.

Du jury

Le jury est désigné par la Direction de l'école doctorale. Il est composé de 6 membres : le président du jury, le directeur de la thèse, le rapporteur principal et trois membres, tous porteurs du titre au moins de professeurs associés ou docteur avec expérience au moins de cinq ans d'enseignement après l'obtention du doctorat, avec au moins deux publications (articles ou livres) et jouissant d'une reconnaissance d'une haute compétence scientifique dans le domaine.

Deliberation

- 1) Après la soutenance, la délibération du jury se fait à huis clos et la décision est prise par consensus.
- 2) Le président du jury assure la bonne tenue et l'équité de la délibération.



- 3) A l'issue de la soutenance, le jury déclare le candidat docteur. Cependant, lors de la délibération, le jury peut suggérer au candidat des modifications à produire dans son manuscrit. Le candidat est invité en tant qu'auteur de sa thèse à réaliser ces modifications.

Procès-verbal de soutenance

- 1) Après la délibération, le secrétaire du jury rédige le procès-verbal de la soutenance qui est signé par tous les membres du jury présents à la soutenance.
- 2) Une copie certifiée conforme de ce procès-verbal est jointe au diplôme.
- 3) Le procès verbal est rédigé suivant ce format :

Procès verbal de soutenance publique de thèse de doctorat (PhD)

Le Jury a eu lieu le dans l'Amphi de à (pays-ville), le candidat a soutenu publiquement sa thèse de Doctorat (PhD) sur le sujet qui a été dirigée et autorisée à la soutenance par

Le jury était composée de :

Président :

Directeurs et co-directeur :

Lecteur principal :

Membres :

1

2

3

Les professeurs ont ont participé à partir de à la soutenance par vidéo conférence.

Le mémoire de Thèse de Monsieur est (commentaires d'appréciation du jury).

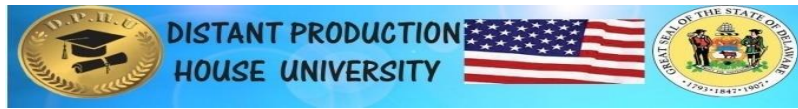
Après la soutenance publique du candidat et la délibération à huis-clos, le jury a admis la thèse de Monsieur avec la mention :soit,/20

Noms et signatures des membres du Jury :

Fait àle

Cotation et mentions

La cotation porte obligatoirement la mention et la note correspondante, comme suit :



- Mention Honorable, soit Note = [12 à 13[sur 20
- Mention Très honorable, soit Note = [14 à 16[sur 20
- Mention Très honorable avec les félicitations du Jury, soit [16 à 17[sur 20
- Mention Très honorable avec les félicitations du Jury et proposition au prix de Thèse, soit [17 à 20[sur 20

Attestation et diplôme

Pour avoir les Attestations et diplôme, le nouveau docteur doit :

- 1) Déposer sa thèse corrigée en 3 exemplaires au secrétariat du Pôle/Bureau de DPHU de sa proximité
- 2) Recevoir du secrétariat un accusé de réception qu'il scanne et envoie aux adresses de Distant Production House, distantproductionhouse@gmail.com, avec copie au Recteur et au direction de l'Ecole doctorale.
- 3) Envoyer sa thèse en document électronique aux adresses de Distant Production House, distantproductionhouse@gmail.com, avec copie au Recteur et au direction de l'Ecole doctorale.